REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Autorisation de remblaiement et d'extension d'une carrière de sables sur le territoire des communes de Warluis, Rocy-Condé, Baillet-sur-Thérain présentée par la Société CARRIÈRES CHOUVET

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° _____ en date du 11 DÉCEMBRE 2018 de

☐ M. le Maire de :

☒ M. le Préfet de : l'Oise

Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :

M Jacques ALAURENT qualité Comm. Enquêteur

Membres titulaires : M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

Membres suppléants : M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 19 Janvier 2019 au 18 février 2019 inclus

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : WARLUIS (mairie)

Autres lieux de consultation du dossier : ROCHY-CONDE (mairie) - BAILLEUL sur THÉRAIN (mairie)

Registre d'enquête :

comportant 20 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Mairie de Rocy-Condé.

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : _____

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les Jeudi 24 janvier 2019 de 14h à 17h et de _____ à _____

les Lundi 4 février 2019 de 9h à 12h et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique ☐ a été ☐ n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

JA

réf. 501 051 Berger-levrault (0712), tél. : 03 83 38 83 83

extraits des textes réglementaires en page 26

PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____

Observations de M[1] Jacques LAGULLE 21, rue Brûlet - 60000 - BEAUVAIS

Comme pour toutes les agglomérations, les constructions et les travaux publics de celle de Beauvais nécessitent des quantités importantes de granulats alluvionnaires. Extraire ces granulats à proximité immédiate présente l'avantage notable de limiter leur transport sur de longues distances, ce qui est positif :

- pour la sécurité routière, en réduisant le nombre de poids-lourds sur les routes ;
- pour l'environnement, en réduisant les émissions de poussières et de gaz d'échappement, de carbone en particulier.

Le présent projet est porté par la Société Carrières CHOUVET qui est connue de longue date pour respecter ses engagements, particulièrement en matière de remise en état des lieux. Le Plan d'Eau du Canada à Beauvais et le prix de l'environnement qu'elle a obtenu l'an dernier pour la carrière de Warluis témoignent de son savoir-faire.

Ce même projet permet aussi de pérenniser les emplois d'une entreprise locale.

Au regard des observations qui précèdent et considérant que l'évacuation des matériaux extraits se fera via l'itinéraire empruntés pour la carrière de Warluis, j'émets un avis favorable au présent projet.

Lagulle

JA

[1] Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.